



Communiqué de presse – 06/11/2013

Blocage des négociations sectorielles en CP 218 : les syndicats ont déposé un préavis d'action.

La concertation reste une coquille vide !

Comme c'est le cas dans tous les autres secteurs, les partenaires sociaux de la commission paritaire nationale auxiliaire pour employés négocient actuellement la conclusion d'une nouvelle CCT 2013-2014. Après plusieurs réunions entre syndicats et employeurs, nous ne pouvons que constater que les patrons ne sont pas disposés actuellement à négocier un accord sectoriel à contenu.

La concertation étant bloquée, un préavis d'action a été déposé.

C'est la raison pour laquelle le front commun syndical a déposé ce 5 novembre un préavis d'action pour l'ensemble du secteur. Nous n'acceptons pas de nous faire lanterner plus longtemps. Les revendications légitimes des travailleurs doivent être prises au sérieux par les représentants patronaux.

Un accord sectoriel ne sert pas à organiser la régression sociale. Or, c'est manifestement l'intention des employeurs:

- Démantèlement des droits au crédit-temps et à la réduction de carrière
- Extension inconditionnelle de la flexibilité
- Aucun effort pour améliorer le pouvoir d'achat des travailleurs
- Pas d'efforts supplémentaires sur le plan de la formation
- Pas d'accords en matière de sécurité d'emploi supplémentaire en temps incertains
- Pas de mesures permettant de mieux combiner la vie professionnelle et la vie privée
- ...

L'attitude de la FEB (et de ses fédérations sectorielles Agoria, Comeos, la Confédération Construction et autres) et d'UNIZO rend la concertation actuellement impossible. Nous exigeons du respect à l'égard du cahier de revendications et demandons que les négociateurs patronaux prennent leurs responsabilités à l'égard des plus de 400.000 travailleurs de la CP 218.

C'est en tout état de cause ce que fait le front commun syndical. Au cours des prochaines semaines, il soulignera, à travers diverses actions, l'importance d'un bon accord sectoriel au sein de la CP 218.

Nous comptons bien que les employeurs reviennent avec un véritable mandat à la table de négociation et non plus avec une coquille vide!

Contacts presse :

J. Vandamme	C. Lambrechts	J. Moens	J.P. Boninsegna	E. De Deyn
LBC – NVK	CNE	ACLVB-CGSLB	SETCa-BBTK	SETCa-BBTK
0478/454258	0478/487662	0479/982223	0475/719668	0475/273133